

**Extrait du registre des délibérations du
Conseil Municipal du 27 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures trente minutes en mairie de Boisemont sous la présidence du Maire de Boisemont, Madame Stéphanie CHORIN.

Date de convocation : 23 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de membres votants : 13

Etaients Présents :

Jean-Michel ALBERTOSI, Ahlam ARSALANE, Marta BEILIN, Séverine BRUSSOT-COGNARD, Stéphanie CHORIN, Antoine ISINGRINI, François LAINEE, Boubekour MERABET, Philippe MICHEL, Sylviane POULY, Tristan ROEDERER.

Absents excusés :

Louis YOSHIDA (donne pouvoir à Tristan ROEDERER)
Emma CHARTIER (donne pouvoir à Stéphanie CHORIN)

Absents : Edith THAVER - Daniel TREUVELOT

Secrétaire de séance : Boubekour MERABET

BUDGET PRIMITIF 2026 (délibération 2026-61)

Madame le Maire présente le projet de budget primitif 2026.

Conformément à l'article L.5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes : - Fonctionnement 7.5 % - Investissement 7.5 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE à la MAJORITE

11 voix POUR, 1 voix CONTRE, 1 ABSTENTION

Le budget primitif 2026 comme suit :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Recette	652 139.56 €	Recettes	1 179 154.45 €
Dépenses	652 139.56 €	Dépenses	1 179 154.45 €

Secrétaire de Séance
Boubekour MERABET



Pour extrait conforme,
Maire de Boisemont
Stéphanie CHORIN

